

## Les fautes de français existent-elles ?

Ludmila Bovet

Number 102, Summer 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58642ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Bovet, L. (1996). Review of [Les fautes de français existent-elles ?] *Québec français*, (102), 98–100.

# Les fautes de français existent-elles ?

par Ludmila Bovet

La chronique précédente se terminait sur une analyse du glissement de sens qu'avait subi le verbe *pallier*, glissement qui expliquait l'emploi de la préposition *à*, bien que cette construction soit considérée comme incorrecte. Elle est effectivement incorrecte du point de vue étymologique, puisque le premier sens de *pallier* est « dissimuler (qqch.) » ; cependant, ce sens est devenu rare (il porte la mention *littéraire* dans le *Nouveau Petit Robert*) et, dans l'usage actuel, *pallier* est employé le plus souvent au sens de « remédier à » ou de « suppléer à ». Il est alors logique qu'il se construise avec une préposition. Même de « bons écrivains » — selon la formule des manuels de bon usage<sup>1</sup> — l'utilisent ainsi. Cependant, cela reste une faute et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'emploi de la préposition soit devenu tellement général qu'on en oublie la construction première.

En effet, il ne manque pas d'exemples de verbes qui ont cessé de se construire conformément au modèle étymologique. Si l'on se plonge à nouveau dans ses *Remarques sur la langue française* (1647), Vaugelas nous apprend que les verbes *favoriser* et *servir* se construisaient encore avec un complément d'objet indirect au XVI<sup>e</sup> siècle, tout comme en latin ; on écrivait : *il faut servir à son roi et à sa patrie* au lieu de *il faut servir son roi et sa patrie* ; de même : *favoriser à son ami* au lieu de *favoriser son ami* (p. 479 et 576 de l'éd. Slatkine, 1970). Mais à l'époque de Vaugelas, donc au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ces verbes étaient déjà devenus transitifs directs, au mépris de l'étymologie. Qu'est-ce qui a pu motiver ce changement ? Les change-

ments de construction se produisent tout simplement par analogie avec la construction d'autres verbes qui ont un sens voisin, comme, dans ce cas-ci, *appuyer*, *seconder*, *soutenir*, par exemple.

## La logique de l'analogie

C'est aussi le phénomène de l'analogie qui explique la construction *se rappeler de quelque chose* alors que le verbe *rappeler* est transitif direct ; le verbe *se souvenir de quelque chose* a le même sens et il semble logique que les deux verbes se construisent de la même façon. Pourtant, même si l'on trouve depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà (selon le *Petit Robert*) des phrases du type : « Je me rappelle de cette soirée », elles sont toujours considérées comme incorrectes, car il faut dire : « Je me rappelle cette soirée ». Une brèche semble cependant ouverte dans cette forteresse : contrairement à Hanse qui affirme que, avec un pronom personnel, il faut obligatoirement recourir au verbe *se souvenir*, le *Petit Robert* déclare que la construction « tu te rappelles de moi ? » est admise. Mais l'énoncé « je m'en rappelle » est toujours proscrit ; seul « je me le rappelle » est correct.

Bien que Vaugelas ait, de son propre aveu, recours à l'analogie pour décider si une forme est acceptable ou non, dans les cas où l'usage n'est pas fixé, il est aussi réfractaire que nos grammairiens contemporains à la modification d'un usage sous l'influence de l'analogie. Voici son commentaire sur la tournure *Il m'a dit de faire* : « Cette façon de parler est venue de Gascogne, & s'est introduite à Paris ; mais elle ne vaut rien. Il faut dire *il m'a dit que je fisse*. Ce qui a donné lieu à cette erreur vraisemblablement,

c'est que l'on a accoutumé de dire, *il m'a commandé de faire, il m'a prié de faire, il m'a conjuré de faire, il m'a chargé de faire*, car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse, il m'a prié que je fisse, & ainsi des autres* » (*Remarques*, p. 322, texte original).

Heureusement que l'analogie a pesé de tout son poids pour imposer ce « gasconisme » à l'usage !

## Sur une autre longueur d'onde

Le mouvement perpétuel que l'usage imprime à la langue française ne se réalise pas de la même façon dans toutes les régions de la francophonie. Bien entendu, le poulx de l'usage se prend toujours à Paris, comme à l'époque de Vaugelas ; les cercles d'intellectuels et de politiciens qui gravitent autour des hauts lieux du pouvoir politique de la République imposent leur façon de parler, conformément à la façon d'écrire des écrivains reconnus. C'est le pendant moderne de l'élite qui forgeait la norme au temps de Vaugelas. Il est vrai que, depuis les années 1970, l'usage du « peuple » — pour reprendre le terme de Vaugelas — a fait d'importantes percées dans la langue des élites, dans celle des médias et dans celle des écrivains. Il y a eu un relâchement, aussi bien dans la structure des phrases que dans l'utilisation plus fréquente des mots considérés comme familiers par les dictionnaires, voire des mots d'argot. C'est de cela que s'inquiètent les observateurs du langage qui craignent le nivellement des registres de la langue, l'intrusion des mots à la mode et des anglicismes dans le niveau de langue le plus soutenu et dans la langue écrite.

Lorsqu'un changement dans l'usage se produit au cœur de la

francophonie, c'est-à-dire dans le français de France, il faut un certain temps pour que ce changement se répercute à la périphérie de l'organisme. Et plus la périphérie est éloignée du centre émetteur, plus il faut de temps pour que les ondes la rejoignent. Si, de plus, la communication est coupée pendant une certaine période, les nouvelles ne seront pas transmises. C'est ainsi que les importants changements linguistiques qui se sont produits en France durant la Révolution de 1789 — au cours desquels, notamment, l'usage du peuple de Paris a pris le dessus sur l'usage de la Cour — ne se sont pas répercutés au Québec, puisque le Canada avait passé sous domination anglaise en 1760 et que l'axe joignant la colonie à son centre s'était déplacé de Paris à Londres. Jusqu'à la Révolution tranquille, donc pratiquement pendant deux cents ans, les contacts entre la France et le Québec ont été insuffisants pour que l'évolution que connaissait l'usage de la métropole s'étende à celui de l'ancienne colonie. Le français du Québec a donc évolué en vase clos et a maintenu bien des mots et des tournures qui ont été supplantés par d'autres dans le français de France. Rien d'étonnant à cela, puisque même dans le français de Belgique et dans celui de la Suisse romande, régions toutes proches du centre émetteur, se sont maintenues des « façons de parler » maintenant désuètes en France.

### Où est la faute ?

Ainsi donc, au Québec, une catégorie de fautes de français est constituée par des locutions, des constructions de verbes, des tournures syntaxiques qui ne sont plus en usage en français actuel mais qui appartenaient au bon usage de la langue classique (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), ce fameux état de langue considéré comme parfait. Par exemple, parmi les constructions de verbes, on considère comme une faute « je lui ai aidé » à la place de « je l'ai aidé » ; mais *aider à qqn* se disait et s'écrivait encore au XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme dans la lan-

gue classique ; il s'est maintenu en Suisse romande comme au Québec. Autres usages du XVII<sup>e</sup> siècle : « je lui ai touché » au lieu de « je l'ai touché » et « je lui ai empêché » pour « je l'ai empêché »<sup>2</sup>. On dit encore au Québec *pardonner quelqu'un*<sup>3</sup> (« pardonne ton frère ») alors que l'usage actuel est *pardonner à quelqu'un*.

Parmi les locutions indiquant un rapport de temps, *d'abord que* était très utilisé par les écrivains tels que Corneille, Molière, Bossuet et bien d'autres ; il en était de même pour *jusqu'à tant que*<sup>4</sup>. En ce qui concerne *mais que* employé dans le sens de « quand », Vaugelas est sévère : c'est « un mot [...] qui ne s'écrit point dans le beau stile » ; cependant, il reconnaît qu'il est fort utilisé dans la langue parlée, y compris à la Cour, et que l'on dit « à toute heure [...] venez-moy querir mais qu'il soit venu, pour dire, quand il sera venu » (p. 162).

La conjonction de subordination à *cause que* est très mal vue de nos jours ; pourtant, elle était d'un usage général dans la langue parlée et chez les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Vaugelas s'en sert abondamment, comme dans ce passage qui témoigne à la fois de la bizarrerie de certains puristes et du bon sens de Vaugelas : « *Poitrine*, est condamné dans la prose, comme dans les vers, pour une raison aussi injuste, que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau* ; car par cette mesme raison il s'ensuivroit qu'il faudroit condamner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes, & aux bestes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teste d'un homme*, à cause que l'on dit, *une teste de veau* » (p. 60).

Sans doute, à *cause que* est maintenant archaïque, même si on trouve encore cette locution sous la plume d'écrivains du début du XX<sup>e</sup> siècle ; ces derniers ne semblaient pas s'offusquer du « manque de grâce » qu'on lui reproche<sup>5</sup> et qui n'avait pas frappé Vaugelas. Pourtant, il recourait lui-même à l'argument esthétique pour déconseiller certains emplois. Cet argument-là étant des plus subjek-

tifs, nous sommes aujourd'hui surpris de constater que Vaugelas recommandait l'usage du pronom *quoi* à la place des pronoms relatifs *lequel, laquelle, lesquels* qui, selon ses termes, « sont des mots assez rudes ». En revanche, *quoi* « a un usage fort elegant » et il recommande donc d'écrire : « les tremblemens de terre à quoy ce pays est sujet ; Ce sont des choses à quoy il faut penser », car *auxquels* et *auxquelles* seraient beaucoup moins bons dans ces exemples (p. 54). On disait également au XVII<sup>e</sup> siècle *la raison pour quoi* au lieu de *la raison pour laquelle*.

### La tyrannie de l'usage

Ce qui s'est maintenu de l'usage du XVII<sup>e</sup> siècle — usage de l'élite — au Québec passe souvent pour une grossière erreur. Comme le prévoyait l'auteur des *Remarques*, ce qui était bon au moment où il les écrivait est devenu mauvais avec le temps et ce qui était mauvais est devenu bon. On ne peut rien changer au fait que certaines tournures sont perçues maintenant comme appartenant à un niveau de langue familier. Mais, si on connaît leur origine, on ne peut plus les considérer comme des barbarismes ou des solécismes.

Il reste à se demander si les nouvelles erreurs syntaxiques que l'on relève de nos jours parviendront à s'imposer ou si elles se heurteront à de virulents défenseurs de l'usage. Par exemple :

— Le verbe *divorcer* tend à devenir pronominal sous l'influence de *se séparer* et de *se marier* et l'on peut entendre « ils se sont divorcés » au lieu de « ils ont divorcé ».

— Les verbes *substituer qqch. à* et *troquer qqch. contre* tendent à adopter la construction du verbe *remplacer qqch. par*. Par exemple : « Il faut substituer l'impôt sur le revenu par une taxe sur la consommation », alors que la construction correcte est celle-ci : « Il faut substituer une taxe sur la consommation à l'impôt sur le revenu ».

— Le pronom personnel *se* tend à remplacer *nous* devant un infinitif,

comme dans ces phrases : « Nous devons se méfier... Nous pouvons se rendre compte... Cela nous amène à se poser des questions ».

Cela s'explique-t-il par le fait que *nous* est inconsciemment assimilé à *on* et qu'il est perçu comme un pronom de la troisième personne (nous devons se méfier = on doit se méfier) ?

Notre sens de l'esthétique rejettera-t-il *solutionner* malgré les pièges que nous tend la conjugaison de *résoudre* ? On peut en douter puisque la tendance s'accroît et qu'on a déjà créé *extensionner* sur le même modèle (« il faut extensionner la cueillette sélective des ordures »). Mieux encore, *solutionner* a produit un dérivé : les *solutionnaires* des questions d'examen sont le nouveau fleuron du jargon universitaire !

#### Notes

1. Par exemple le *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* de Joseph Hanse, 3<sup>e</sup> éd., Duculot, 1994.
2. Des exemples pour les verbes *toucher* et *empêcher* sont relevés dans A. Haase, *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Delagrave, 1975, p. 333-334.
3. *Ibid.*, p. 135.
4. *Ibid.*, p. 372 et 374.
5. Voir à ce sujet les commentaires et les exemples présentés dans le *Dictionnaire des difficultés de la langue française* de Adolphe V. Thomas, Larousse.

# Inforoutes, direction français langue seconde !

par Adel El Zaïm \*

Le réseau Internet fait maintenant partie de notre quotidien et continue à être une incarnation de ce que les autoroutes de l'information seront dans les prochaines années. Ces inforoutes ont bouleversé les plans d'affaires de plusieurs grandes entreprises sur la scène mondiale et ont influencé les plans de plusieurs gouvernements et organismes. Juste retour des choses, les volontés de raccorder l'ensemble des écoles et des maisons d'enseignement québécoises et canadiennes ne manquent pas. Après tout, c'est bien à l'université que ce réseau a vu le jour. Mais c'est le marché qui s'en accapare maintenant et dicte ses lois au milieu de l'enseignement. Plus d'un peuvent nous rappeler que notre système d'enseignement n'a pas encore assimilé l'informatique dans ses façons de faire et ses méthodes d'enseignement. Mais, cette fois-ci, ce sont les usagers de ce système, les étudiants et les parents, qui introduiront le changement si les institutions et les organismes éducatifs ne s'engagent dans cette révolution de l'information et de la communication.

#### À quoi ça sert ?

Parmi les applications des inforoutes, la formation sous toutes ses formes prend une place importante. Les entreprises se demandent maintenant comment exploiter les technologies de télécommunication par ordinateurs pour livrer à son personnel une formation appropriée et juste à

temps, qui capitalise sur les sommes énormes de connaissances déposées sur le réseau Internet. Plusieurs maisons d'enseignement ont commencé à exploiter ce réseau pour appuyer ou donner des cours à une clientèle de plus en plus mobile ou tout simplement avide de nouvelles façons de faire et de nouvelles utilisations de l'informatique et de la télématique, des médias qu'elle maîtrise déjà dans son travail quotidien. Cependant, et malgré toutes les possibilités offertes par le réseau, les cours de langue ne figurent pas au palmarès des disciplines ayant recours à cette technologie. Pourtant, les ressources et la technologie de l'Internet constituent une source d'économie potentielle à tout programme d'enseignement qui s'en sert d'une façon intelligente, la plupart de ces ressources étant gratuites ou moins chères que tout autre achat sur disquette ou sur CD-ROM (DOC), et ne nécessitent pas de matériel supplémentaire ni spécial, étant donné que la plupart des ordinateurs sont vendus avec des modems et que toutes les universités sont reliées à l'Internet et toutes les écoles pourront l'être très vite et à des prix compétitifs.

#### Didacticiel ou réseau ?

Sans faire une étude détaillée des exigences des enseignants et des étudiants face à un didacticiel, on peut dire que les caractéristiques demandées à ce genre de produit sont celles d'être accessible, riche et